

PROJET D'ACCUEIL

CENTRE COMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE



Service d'accueillantes conventionnées



Vous avez choisi d'inscrire votre enfant au service d'accueillantes conventionnées « L'Envolée » du Centre Communal de la Petite Enfance et de la Famille.

Cette structure est une des initiatives de la Ville de Mouscron qui en est le pouvoir organisateur ; elle est donc placée sous la responsabilité du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Le service « L'Envolée » accueille des enfants de 0 à 3 ans afin de permettre à leurs parents d'exercer leurs responsabilités professionnelles, parentales ainsi que leurs engagements sociaux.

L'organisation du milieu d'accueil prend en considération la spécificité :

- des familles, notamment dans leurs différences économiques, culturelles, philosophiques et/ou religieuses
- des enfants, notamment dans leurs différences de développement.

Le service est agréé et subventionné par la CNE pour 15 accueillantes.

Le décret du 27/02/2003 sur les milieux d'accueil fixe le cadre légal dans lequel s'organise le milieu d'accueil. Il détermine notamment les règles relatives à la qualification et la formation du personnel ainsi que les modalités de calcul de la participation financière des parents.

Le Projet d'Accueil et le Règlement d'Ordre Intérieur présentent les conditions de l'accueil au quotidien. Il est donc important de prendre le temps de les lire, de poser toutes les questions que vous souhaitez, de discuter.

Durant son séjour chez l'accueillante, votre enfant aura la possibilité de évoluer à son rythme, de faire librement ses propres apprentissages, de aller à la rencontre des autres. Durant l'accueil, le dialogue avec vous, parents, nous paraît primordial pour un bon partenariat.

Chez l'accueillante, nous souhaitons offrir à vos enfants un climat affectif sécurisant. Celui-ci passe par l'instauration de repères stables, tant au niveau de l'environnement que au niveau de la relation privilégiée avec l'accueillante, qui s'occupe d'un groupe limité de enfants (maximum 5).

Le service l'Envolée met l'accent sur un environnement de qualité :

- Un logement aéré, chauffé, entretenu et des installations conformes aux normes de sécurité ;
- Les enfants peuvent s'exprimer en toute sécurité ;
- Des menus équilibrés, variés, adaptés à l'âge de votre enfant. Le milieu d'accueil respecte aussi les régimes alimentaires particuliers des enfants, compte tenu des options philosophiques et culturelles des parents et des directives médicales ;
- Les informations médicales que vous nous fournirez nous permettent de faire face à un éventuel problème de santé ;
- L'accueillante utilise (à pieds) les ressources locales (bibliothèque, la prairie, le parc, etc.).



« Je suis inquiète, je ne me suis jamais séparé(e) de mon enfant et aujourd'hui, je le confie à une accueillante. »

« J'ai l'impression d'abandonner mon enfant. »

Pour répondre à vos questions, nous organisons une **période de familiarisation**.

Qu'est-ce que la période de familiarisation ?

Ce sont de petites rencontres (environ 45 minutes) organisées chez l'accueillante, avec vous et votre enfant.

L'objectif est de faire connaissance, se familiariser à ce nouvel environnement, de se préparer, parents, enfant et accueillante, à la rentrée chez cette dernière.

En vue du bien-être de chacun, cette période de familiarisation est obligatoire. Les modalités de celle-ci peuvent être négociées en fonction des circonstances.

Les échanges se poursuivront au quotidien : prendre le temps de se quitter et de se retrouver permet de mieux vivre la journée.

Nous vous invitons à amener le doudou de votre enfant afin qu'il puisse garder un lien avec vous, sa famille.



Les repas et les changes sont des moments privilégiés entre l'enfant et l'accueillante qui permettront ensuite à votre enfant de profiter des activités libres en toute sérénité.

L'observation de votre enfant permettra à l'accueillante d'accompagner celui-ci dans ses besoins et ses compétences.

Tout au long de son séjour, c'est à travers des relations de qualité que votre enfant fera l'expérience du sentiment de sécurité et de continuité.

Comment se déroulent les repas ?

Les repas sont des moments importants, organisés pour permettre un contact individualisé avec chaque enfant. Le tout petit prend son biberon dans les bras de l'accueillante.

Quand l'enfant est en âge de manger seul, l'accueillante l'installe à une petite table où il peut manger avec d'autres enfants, accompagné par l'adulte.



Et les changes ?

Après le repas, l'accueillante change votre enfant en respectant ses mouvements spontanés et en demandant sa participation.

Ensuite, elle le met au lit ou sur le tapis pour jouer.

En matière d'acquisition de la propreté, nous respectons le rythme de chaque enfant.

Et le reste du temps ?

En dehors de ces moments privilégiés votre enfant pourra s'occuper librement, jouer seul ou avec les autres, soutenu par le regard attentif de l'accueillante.

Chez le tout-petit :

Il est déposé sur le tapis, ou dans le parc, sur le dos en toute sécurité. Des jouets (hochets, morceaux de tissus, tableaux deveil,õ) sont disposés autour de lui pour qu'il puisse découvrir et expérimenter son environnement. Votre enfant ne sera pas mis dans une position qu'il ne maîtrise pas par lui-même ; ainsi, chaque mouvement est mieux maîtrisé et son développement moteur est plus harmonieux. L'enfant qui apprend seul, par lui-même, chemine tout aussi vite et ce qui est ainsi appris est mieux retenu.



Chez le plus grand :

Des espaces sont aménagés pour les activités. Ils se composent de divers jeux qui permettent le développement de votre enfant dans tous ses aspects (motricité, langage, manipulationõ) : observer votre enfant dans ses jeux permet à l'accueillante de réaménager l'espace pour répondre au mieux à ses intérêts et compétences.

Votre enfant est libre de choisir ses jeux. L'adulte reste disponible et répond aux sollicitations des enfants. Il propose également des activités plus spécifiques telles la lecture, la musique, la promenadeõ

Il se doit aussi de mettre des règles et des limites à certains moments : favoriser l'autonomie de votre enfant ne signifie pas « laisser tout faire ».

Par la verbalisation, l'accueillante permet l'apprentissage de la négociation lorsque des conflits surgissent entre les enfants.

En tant qu'adulte, nous insistons sur le respect de l'autre et du matériel

Ce petit texte résume la pédagogie de notre service.

Nous sommes prêts à répondre à vos questions et heureux de l'intérêt que vous portez à notre travail.

L'équipe d'accueil et les
responsables de l'Envolée



*Editeur responsable : Ann CLOET, Echevine de la Famille et de la Petite Enfance
Octobre 2013*